

BR 5927 B

Feuillets archéologiques de la Société royale

LE VIEUX-LIÈGE



LE
PALAIS DE LIÈGE

ANCIEN PALAIS
DES PRINCES-ÉVÊQUES ET DES ÉTATS



1957

Feuillets archéologiques de la Société royale

LE VIEUX-LIÈGE

LE

PALAIS DE LIÈGE

ANCIEN PALAIS

DES PRINCES-ÉVÊQUES ET DES ÉTATS

Avertissement

Ces feuillets archéologiques ne sont pas des monographies complètes. Leur but est de présenter, au grand public, des guides d'un format pratique, dégageant, par des notes brèves, précises, sans littérature, les principales richesses des monuments liégeois.

LA COMMISSION DES FEUILLETS ARCHEOLOGIQUES : MM. Louis GOTHIER, François BONIVER, René BRAGARD, Léon DEWEZ, Richard FORGEUR; Secrétaire, Armand DELHAES, rue Volière, 35, Liège (Téléphone 23.30.44).

Dans la même collection :

L'église Saint-Jacques à Liège par Louis GOTHIER (2^{me} édition).

La cathédrale Saint-Paul de Liège par Léon DEWEZ.

La basilique Saint-Martin à Liège par Richard FORGEUR.

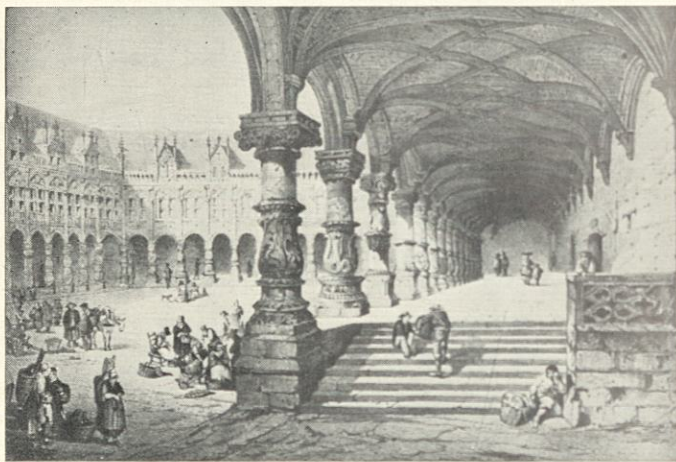
L'Hôtel de ville de Liège par Armand DELHAES.

Tous droits de reproduction et de traduction réservés





Première cour, état actuel.



Première cour, au 18^e siècle.

(Clichés de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège)

Ancien palais des princes-évêques et des États du pays de Liège, actuellement palais de Justice et palais provincial

Histoire

Depuis le 9^e ou le 10^e siècle, jusqu'en 1794, le palais fut la résidence habituelle des princes-évêques et de l'administration supérieure du pays de Liège.

Après la mort d'Éracle (971), qui s'était logé au haut du Mont Saint-Martin, Notger († 1008) bâtit le palais à l'emplacement actuel. Agrandi par Henri de Leez, le palais brûla en 1185, fut reconstruit par Raoul de Zähringen à la fin du 12^e siècle et orné d'un grand escalier, de style gothique finissant, au milieu du 15^e siècle, par Jean de Heinsberg.

Depuis 1337, au moins, le palais fut aussi le siège des « États » de la principauté, c'est-à-dire de l'assemblée du Chapitre cathédral, de l'État noble et des bourgmestres des bonnes villes ou État-Tiers, qui formaient la chambre législative du pays de Liège et votaient les impôts. Le tribunal des échevins (depuis 1589) et l'Officialité y avaient leurs locaux, à côté de ceux du Conseil privé du prince, de la Chambre des comptes et du Conseil ordinaire.

Après l'incendie de 1505, il faudra attendre 1526 pour que les États et le cardinal Érard de la Marck, prince-évêque de Liège, reconstruisent le palais. Les quatre angles de la première cour étaient alors ornés d'une tour. Ce n'est qu'à la fin du 16^e siècle que l'édifice sera à peu près achevé. Les difficultés financières et le manque d'entretien continuels provoquèrent la dégradation progressive du palais. Les longues et fréquentes absences des princes-évêques de la famille de Bavière et l'incendie

L'incendie de l'aile sud en 1734 amenèrent les États et la mense épiscopale à accorder de larges crédits pour une restauration complète qui nous valut l'édification de la façade de la place Saint-Lambert et des superbes salons Régence et Louis XV. A cette époque, les Corps de l'État occupaient les locaux entourant la première cour dont les galeries étaient encombrées de boutiques; le prince et ses services habitaient la seconde; le jardin s'étendait dans la troisième. Quoique les six derniers princes aient préféré leur château de Seraing, ils ne manquèrent pas d'embellir leur résidence de Liège. L'annexion de la principauté de Liège à la France amena la suppression de toutes les institutions établies jusque là au palais.

Le pillage de 1794 et le long abandon dont il fut l'objet pendant la première moitié du 19^e siècle, lui causèrent un grand préjudice. Menacé d'une destruction presque totale par les projets de cette époque, il fut sauvé en 1840 par le jeune architecte Delsaux qui, malheureusement, sacrifia souvent l'œuvre du 18^e siècle pour lui substituer une construction néo-gothique et « rétablir » dans son style primitif, les ailes et les lucarnes modifiées au siècle précédent.

Depuis 1852, le gouverneur et le Conseil provincial sont établis dans le grand palais néo-gothique que Delsaux édifia place Notger, à l'emplacement de l'ancien palais des États, de la Cour des échevins et des écuries.

La Cour d'appel et les Tribunaux disposent des locaux occupés jadis par les princes.

LE PALAIS DE JUSTICE ANCIEN PALAIS DES PRINCES-ÉVÊQUES

DESCRIPTION

*Se rendre place Saint-Lambert [1] *.*

Du milieu de cette place, jadis occupée par la cathédrale Saint-Lambert, on jouit d'une belle vue sur la grande façade édiflée, après l'incendie de 1734, par l'architecte Jean Anneessens, fils du célèbre doyen des métiers de Bruxelles. A gauche du portail, la façade de l'ancien palais des États, palais provincial actuel, à droite celle du palais de Justice. Au fronton, les armoiries du prince Georges-Louis de Berghes; une inscription rappelle que les États, le Clergé et la Ville payèrent les frais de cette reconstruction. Dans le campanile, une horloge et le carillon de l'ancienne abbaye de Saint-Jacques, aux armes de l'abbé Nicolas Jacquet (1709-1741). A l'extrême droite, un double rang de grandes fenêtres Louis XIV, surmontées d'arcs en plein cintre, désigne la place de l'ancienne église paroissiale Sainte-Ursule, en bas, et de la grande chapelle du palais, au premier étage. Plus à droite encore, une aile néo-gothique, édiflée par Umé en 1870, occupe l'emplacement des maisons du côté nord de la rue Sainte-Ursule.

Entrer dans le porche [2]. — A droite, chambranle de l'ancienne porte de l'église Sainte-Ursule, datant du milieu du 16^e siècle et transféré ici au 18^e siècle.

Pénétrer dans la première cour [3], majestueuse, aux belles proportions, entourée de quatre

* Les chiffres entre crochets renvoient au plan en annexe.

[1]

Façade de la
place Saint-
Lambert

[2]

Première
cour [3]

4 galeries reposant sur soixante colonnes, en forme de balustres, d'ornementations différentes.

La disposition générale rappelle une aile du château de Blois, édifiée par Louis XII de 1498 à 1503.

Les fûts des colonnes, de profil assez curieux, sont composés chacun de deux tambours, l'un cylindrique et l'autre bulbeux. Dans les ailes sud et ouest, le bulbe occupe la partie inférieure du fût ; dans l'aile nord c'est, au contraire, la moitié supérieure. A l'est, les fûts sont composés de deux bulbes. Les bases sont tantôt carrées, tantôt rondes. La plupart des chapiteaux et des piédestaux représentent des masques grimaçants encadrés de feuillage.

Les 3^e et 4^e colonnes de la galerie sud ont été renouvelées au 18^e siècle.

Quoique très restaurée, cette cour a conservé l'aspect que lui a donné l'architecte Arnould van Mulcken qui a combiné un plan et un dispositif italiens, en grande vogue à cette époque de la Renaissance, avec tous les éléments architecturaux et décoratifs du style gothique traditionnel de nos régions. Le célèbre architecte de Saint-Jacques édifia ainsi un monument de transition entre deux mondes séparés dans l'espace, l'Italie et l'Occident, et dans le temps, la Renaissance et le moyen âge. *(gothique)*

Les galeries formées par les colonnes sont couvertes de voûtes de briques à multiples nervures de pierre et un étage orné, à chaque arcade, des armoiries d'Érard de la Marck, reconstituées, et de grandes lucarnes de pierre. C'est l'aile nord, que l'on voit devant soi, qui est la mieux conservée. Une haute toiture d'ardoises couvre le tout. Les armoiries sculptées aux voûtes ainsi que les chronogrammes rappellent les nombreuses restaurations de celles-ci. Dans l'aile ouest, la voûte est moderne. La galerie

qui longe l'aile orientale porte un chronogramme commémorant la réfection de la voûte par le cardinal Gérard de Groesbeek, prince-évêque de 1563 à 1580 [4]: eXeMpLo a groIsbeke tIbI praeVnte gerarDo¹ (1568), ainsi que les armoiries de ce prélat. La voûte de l'angle des deux galeries est constellée de petits blasons du constructeur Érard de la Marck, mais celle de l'aile nord porte le chronogramme achevant le précédent : o DVX reXqVe erneste LabantIa baVare firMas² (1587). Celui-ci nous rappelle que c'est le prince Ernest de Bavière qui restaura cette voûte ; son blason, très effacé, décore la voûte dont l'angle de l'aile ouest porte à nouveau les blasons d'Érard de la Marck.

La première salle de l'aile nord, actuellement cabinet des greffiers du Tribunal [5], servait à la « Monnaie » jusqu'à ce que Velbrück réédifie la voûte et convertisse le local en corps de garde (1776-1777).

Les deux chambres suivantes ont conservé leur voûte à croisées d'ogives (première moitié du 16^e siècle). Ce sont les seules voûtes gothiques qui subsistent au palais, en dehors de celles des galeries.

La première des deux, où s'est établie la caisse [6], servait de bureau au capitaine des gardes du palais. Avant le règne de Velbrück, on y battait la monnaie, de même que dans la troisième salle, actuel cabinet du greffier en chef du Tribunal [7], que Velbrück attribua au greffe des échevins (greffe Crahay et Bernimolin).

¹ « Suivant l'exemple de ton prédécesseur, Gérard de Groesbeek ».

² « O duc et roi, Ernest de Bavière, tu ré pares ce qui s'écroule ».

Ces restaurations furent exécutées par le « maçon » Johan de Breux.

[4]

Cabinet des greffiers [5]

Caisse [6]

Cabinet du greffier en chef du Tribunal [7]

Grefte civil [8]

La quatrième [8] « place de la monnaie » contenait des fourneaux et des laminaires. Velbrück la convertit en greffe des échevins et fit construire la voûte actuelle en 1776. De nos jours, on y trouve le greffe civil du Tribunal.

Ces différentes chambres sont reliées entre elles par un couloir coupé à plusieurs reprises par des portes dont les chambranles de pierre remontent à la construction du palais par Énard de la Marck.

Grefte correctionnel [9]

Le greffe correctionnel [9] qui lui fait suite est en tous points semblable au greffe civil. Il fut utilisé comme corps de garde jusqu'à ce que Velbrück lui donne la même affectation que les salles voisines. Plus loin, après l'escalier de pierre, se trouvaient jadis la salle d'armes et le greffe des œuvres.

Salle A [10]

Dans l'aile orientale, la **salle d'audience A [10]**, jadis une chancellerie du Conseil privé, complètement garnie d'armoires en chêne. Des bustes de souverains et de généraux de l'antiquité alternent avec les initiales M et H entrelacées et surmontées d'une couronne de prince du Saint-Empire. Elles rappellent le nom de Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne et prince-évêque de Liège (1650-1688) dont la devise *Pietate et sapientia* se lit sur la cheminée; sur le manteau, un tableau de cette époque montre des vertus: à gauche, la *Vigilance* (coq), la *Charité* (cœur) et la *Fidélité* (chien) côtoient la *Force* (colonne et lion); au milieu, la *Justice* aveugle brandit le glaive dont elle frappe le *Mal* terrassé à ses pieds; de l'autre main, elle pèse l'*Innocence* (colombe) et le *Mensonge* (masque). Plus à droite, l'*Abondance* et la *Paix* (colombe), la *Tempérance*, versant modérément de la boisson dans une coupe et, enfin, la *Prudence* avec un serpent et un miroir (pour contrôler sur son visage l'expression de ses pensées).

Cette riche décoration est un exemple rarissime de l'ornementation liégeoise d'une salle au 17^e siècle; elle est d'autant plus précieuse qu'elle est unique au palais. Une polychromie récente remplace l'ancienne qui avait disparu.

A côté, le **cabinet du président du Tribunal [11]** est un très beau salon, décoré de lambris de style rocaille, en vert et or. Son plafond est entièrement peint par une énorme composition évoquant les rites de la religion chinoise. Une pagode occupe le centre du plafond, tandis que des groupes de Chinois décorent les bords, portant leurs offrandes sur les autels. Cette peinture, aux riches coloris, signée **Delcloche**¹ a donné à ce salon le nom de **chambre chinoise**. Le mur opposé à la fenêtre est orné d'attributs de chasse: fusil, cor, gibecière, filet de tenderie, bourse à plombs, arc, flèches et gibier. Les deux parois voisines portent des attributs semblables et, en outre, ceux de la *Sculpture*, de la *Peinture*, de la *Musique* et de la *Cosmographie*.

Ces deux salles servaient jadis au Conseil privé du prince, espèce de conseil des ministres responsables de leurs actes devant les États. La salle baroque servait de chancellerie; l'autre, de style Louis XV, était occupée par le chancelier du prince ou premier ministre.

A côté, la grande salle d'audience, (salle D) [12], sans intérêt, occupe les locaux de l'ancienne Chambre des finances qui gérait les biens de la mense épiscopale.

Se diriger vers la galerie de l'aile sud, où l'on voit des fragments de fenêtres et de portes gothiques condamnées; pénétrer, par un portail Louis XIV, dans le vaste hall d'où part le grand escalier

¹ Paul-Joseph Delcloche († 1759).

Cabinet du président du Tribunal [11]

[12]

[13]

d'honneur [13], édifié, comme les salles voisines, sous Georges-Louis de Berghes (1724-1743). A gauche, le cabinet du juge des enfants et un greffe occupent la partie supérieure de l'ancienne église paroissiale Sainte-Ursule [14] ou des Onze-Mille-Vierges. La voûte, décorée de stucs Louis XIV, est encore visible.

[14]

Cabinet du
procureur
général [15]

A droite, un corridor, où l'on admire une armoire à belles portes Louis XV, en chêne, conduit dans le cabinet du procureur général [15], salon entièrement dérochés, de styles Louis XIV et XV (vers 1740). Ces lambris alternent avec des panneaux, peints sur toile, qui représentent des scènes exaltant les vertus et principalement la Justice. Ces scènes étaient spécialement appropriées à l'ancien cabinet du président du Conseil ordinaire, c'est-à-dire la Cour d'appel civile de l'ancien pays de Liège. De gauche à droite, *la Vigilance*, accompagnée d'un coq, signée H. Detirxhe (sic), 1742. *Zaleucos*, ayant proclamé que les hommes coupables d'adultère auraient les yeux arrachés, a dû condamner son fils ; le peuple le suppliant de lui faire grâce, *il permet que le jeune homme ne perde qu'un œil, mais se fait arracher un des siens pour que la justice soit accomplie*. Sur la cheminée, une scène fréquente dans les tribunaux du moyen âge, rendue célèbre par Gérard David : le juge prévaricateur Sisamnes fut condamné par Cambyse, roi de Perse (529-522), à être écorché viv. *Son fils* lui succéda mais fut obligé, par ce monarque de siéger, assis sur la peau de son père, pour que cette leçon lui servit d'exemple ; cette scène est représentée ici pour inciter à l'honnêteté les juges de l'ancien régime qui, suivant la coutume, achetaient leur magistrature. A côté, *la Justice et la Prudence* ; de l'autre côté de la fenêtre, *la Foi et la Charité*. Ensuite, des scènes tirées de l'histoire romaine :

Camille expulsée de Rome les Gaulois parjures dont le chef, s'écriant « Vae victis », reniait sa parole. Le tableau suivant représenterait *la récompense de Camille* ? Dans la troisième scène, un autre récit de Tite-Live : un instituteur de Faléries, ville étrusque assiégée par les Romains, livre les enfants aux ennemis. Le chef des assiégeants, *Camille*, outré de cette perfidie, renvoie les enfants à Faléries en leur ordonnant de fouetter leur instituteur, traître à sa patrie (peinture signée H. Detrixhe).

Enfin, une vertu non identifiée (signée H. Detrixhe, 1742). Au-dessus des portes, bouquets de fleurs, à la manière des Coclens. Au plafond, *la Justice et la Paix*.

La chambre voisine [16] est l'ancienne salle du Conseil ordinaire, occupée actuellement par les **avocats généraux**. Elle est recouverte de très beaux lambris Louis XV peints en vert et or (vers 1750). Sur la cheminée en marbre blanc, un tableau signé par Jean-Baptiste Coclens, 1752, représente *la Justice, guidée par la sagesse du vieillard, chassant l'hydre du Mal*. Aux deux côtés, des bas-reliefs montrent *la Force* (des amours élevant une colonne) et *la Justice*. Au-dessus de la porte de gauche, le miroir de *la Prudence* ; sur celle de droite, la cruche de *la Tempérance*. Sur la porte centrale, les insignes du pouvoir : couronne, sceptre et main de justice, détruits à la Révolution et reconstitués. Sur les portes du troisième mur, *la Justice et l'œil de Dieu* lequel surmonte un petit autel qui servait jadis, au chapelain du Conseil ordinaire, à prier Dieu d'éclairer les juges. Face à la cheminée, fontaines et bouquets peints par J. B. Coclens. Le retable de cet autel, peint vers 1740, conservé au palais provincial, rappelle, une fois de plus, la Justice ; il représente le Christ proclamant : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». Au plafond, une peinture : *le Temps découvrant la Vérité*.

Chambre des
avocats gé-
néraux [16]

On revient à l'escalier d'honneur, appelé jadis « royal », dont la belle grille forme des G et des L entrelacés, rappelant le prince Georges-Louis de Berghes. Il est éclairé par une lanterne de l'époque.

Au-dessus de l'escalier, à droite, la **seconde chambre de la Cour d'appel** [17], ancienne chapelle des princes, dont le plafond et la décoration subsistent sous les stucs du 19^e siècle ; elle se trouve au-dessus de l'ancienne église Sainte-Ursule.

2^e chambre
de la Cour
d'appel [17]

A gauche, la **première chambre de la Cour d'appel** [18], en style néo-classique, du milieu du siècle dernier, conserve de beaux portraits de présidents de la Cour d'appel et de procureurs généraux de l'époque contemporaine. Derrière cette salle, la **chambre du conseil** [19] dont le plafond est orné des initiales dorées G et L du prince Georges-Louis de Berghes. Cette salle conduit au cabinet du premier président de la Cour d'appel [20], qui est moderne de même que le mobilier de son antichambre et le buste, d'ailleurs peu ressemblant, du cardinal Jean-Théodore de Bavière.

1^{re} chambre
de la Cour
d'appel [18]

[19]

[20]

Grande
galerie [21]

Revenir au palier de l'escalier d'honneur et pénétrer dans la **grande galerie** [21] qui est bâtie sur celle du rez-de-chaussée ; elle faisait jadis le tour des appartements du premier étage pour leur donner accès. C'est ici que les princes du 18^e siècle offraient les grands banquets et les bals de la cour, appelés « grands appartements », lors des anniversaires des membres de leur famille. Leur « musique » se plaçait à l'extrémité de cette galerie. Elle est aujourd'hui ornée de portraits qui représentent, en allant vers la salle de la Cour d'assises : Mathias-Guillaume de Louvrex (1665-1734), célèbre juriste, seigneur de Ramelot, bourgmestre de Liège, attribué à Englebert Fisen. Puis, François-Charles de Velbrück, prince éclairé

(1772-1784) ; c'est le seul portrait qui, placé jadis au palais, ait échappé au pillage de 1794, car le peuple avait conservé un excellent souvenir de ce prince bienfaisant. A côté, un dessus de porte de Delcloche : *Vertumne et Pomone*. Puis, le prince Georges-Louis de Berghes (1724-1743). A gauche, le grand portrait du cardinal Jean-Théodore de Bavière, dernier du nom, prince-évêque de Liège, Freisingen et Ratisbonne (1744-1763), grand amateur de musique et violoncelliste. Il est signé Jacques Plumier, fils du peintre liégeois Edmond Plumier. C'est sous le règne de ces deux princes que le palais fut en partie reconstruit et que les salons de style Louis XV furent décorés.

Plus loin, on voit une porte moderne, qui conduit à la Cour d'assises, surmontée d'un linteau en pierre, gothique, du 15^e siècle provenant du portail sud du cloître oriental de la cathédrale Saint-Lambert, qui donnait sur la place du Marché, œuvre d'une esthétique plus calme et plus intime que celle du reste du palais. A sa gauche, le portrait de Charles-Antoine de Grady de Brialmont, évêque titulaire de Philadelphie, auxiliaire du prince-évêque (1762-1767), c'est-à-dire chargé des fonctions épiscopales que le prince ne remplissait presque jamais. La galerie est couverte par un plafond de stuc Louis XV, plus loin, d'un autre à voussettes sur poutres portant les armoiries alternées du cardinal de la Marck, de l'empereur Charles-Quint, de l'Empire et de Liège. Ce dernier plafond fut reconstitué vers 1935, dans le style primitif du palais.

La **Cour d'assises** [22], néo-gothique austère, a remplacé l'ancienne salle d'audience.

A côté, **trois beaux salons Louis XV**, entièrement lambrissés de chêne, peints en vert et or, de style rocaille, chefs-d'œuvre de l'ébénisterie

Cour
d'assises [22]

Salons
Louis XV

liégeoise des environs de 1750. Les cheminées de ces salons conservent, toutes, des contre-cœurs en fonte, portant les armes du cardinal Jean-Théodore de Bavière, créateur de ces salons (1744-1763).

[23]

Le premier [23] sert aux délibérations du jury de la Cour d'assises et de salle du conseil à la quatrième Chambre de la Cour d'appel. Il est tendu de soie brochée verte, remplaçant des toiles peintes historiées, et décoré de dessus de portes modernes par Bastien dont l'un représente *Omphale obligeant Hercule à filer* et l'autre *Mars et Vénus*. Sur la cheminée, copie en plâtre du buste du chancelier Walthère de Liverloo, chanoine de la cathédrale, exécuté par le célèbre sculpteur Jean Del Cour vers 1670.

Salle du Conseil de l'Ordre [24]

Le second [24], plus beau encore, est l'ancienne **salle du trône.** Tous les lambris, jadis roses, actuellement blanc-verdâtre, portent des chutes d'instruments de musique. Quatre dessus de portes, par Paul-Joseph Delcloche († 1759), peintre du cardinal de Bavière, montrent *Céphale tuant Procris*, *Polyphème surprenant les amours d'Acis et Galatée*, *Diane et sa nymphe Callisto* (peint par Robert Folville vers 1937), *Apollon soignant Hyacinthe mourant et Apollon poursuivant Daphné* qui se métamorphose en laurier (trois sont signés Delcloche). Toutes ces scènes sont inspirées des *Métamorphoses* d'Ovide.

Le plafond montre *Diane et Apollon*, dieu du soleil, dans son char ; il fut reconstitué sous la direction de l'architecte Fernand Lohest, en moulant les fragments très nombreux qui subsistaient. Ce salon sert actuellement aux réunions du Conseil de l'Ordre des avocats.

Cabinet du bâtonnier [25]

Son voisin, le **cabinet du bâtonnier** [25], est peut-être l'ancienne chambre à coucher des princes, aussi appelée **salle aux dauphins**, car les superbes lam-

bris représentent des amours jouant avec des dauphins et des chevaux marins. Dans le haut, des amours se livrent à la tenderie aux oiseaux et à la chasse. Le lambris est orné de corbeilles de fruits, de lièvres morts, de fusils, de scènes de tenderie. Les dessus de portes, par Paul-Joseph Delcloche, dépeignent les quatre grands styles poétiques : *la Poésie pastorale* (*Pastorum carmina ludo* = je joue des airs de bergers) signé Delcloche ; *la Satire* (*Irridens cuspidé figo* = me moquant, je transperce de ma flèche) ; *l'Ode* (*Brevi complector singula cantu* = par un chant bref, je poétise chaque chose) ; *l'Épopée*, au milieu des foudres et des éclairs (*Nonnisi grandia canto* = je ne chante que le sublime).

Ces trois superbes salons sont des chefs-d'œuvre dont il existe peu d'équivalents en dehors de ceux des grandes capitales d'Europe, des princes-évêques de Wurzburg, de Strasbourg, de Spire et des électeurs de Bavière et de Cologne (Brühl). On est ravi par l'harmonie, les proportions et la finesse de ce décor.

Par un tronçon de la grande galerie, pénétrer dans l'aile nord de la première cour [26], jadis occupée par la Cour féodale, la Cour allodiale et le Synode chargé de la direction morale du diocèse et de la mise à l'index des livres estimés dangereux. Occupée actuellement par les substituts du procureur du roi, elle est bouleversée par une récente « restauration » qui a déplacé, au centre de cette aile, la galerie jadis placée vers la cour. On y a accès par un escalier [27] à belle grille Louis XV, orné des initiales J et T de Jean-Théodore de Bavière (vers 1750).

A côté, se trouvent les anciens appartements privés du prince, reconstruits en partie, après leur

Première cour Aile nord [26]

[27]

destruction par l'écroulement de la tour en 1766, sous le prince Nicolas-Charles d'Oultremont¹.

Cabinet des
premiers substitu-
tits du procureur du roi
[28]

Le premier des cabinets [28], bureau des premiers substitués du procureur du roi, est l'ancienne chapelle privée des princes où ils assistaient à la messe, célébrée sur un petit autel caché, dans la muraille, par une porte à glissière sur laquelle Bastien a peint une *Trinité* (1938). Vis-à-vis, une cheminée en marbre et un bouquet de fleurs peint par le même. Les briques de foyer portent les armoiries du cardinal Jean-Théodore de Bavière et la date 1744. Les attiques montrent des angelots portant les attributs de la Religion et les quatre éléments placés au-dessus des portes, de gauche à droite, en partant de la fenêtre : *l'Eau, la Terre, l'Air et le Feu* peints, après 1766, par un artiste inconnu.

Cette salle se trouve au-dessus du porche de la première cour vers la rue du Palais, c'est-à-dire l'ancien accès principal, car le porche sud ne conduisait qu'au Vieux-Marché accessible par de petites ruelles contournant la cathédrale. Les boiseries polychromes de style Régence, évoquent une époque plus intime que celle des salons d'apparat que nous venons de visiter.

Cabinet du
procureur du
roi [29]

A côté, le cabinet du procureur du roi [29] est l'ancienne bibliothèque du prince. De style Régence polychrome également, ce cabinet a gardé

¹ La décoration des deux premières chambres, bien datée, est de style rocaille assagi ou symétrique, qu'on pourrait appeler « seconde Régence », puisqu'il fut employé après le Louis XV, ou encore style d'Oultremont, car ce style ne fut en honneur que pendant le règne de ce prince. Sous Velbrück, c'est le style Louis XVI qui triomphe. Par contre, le cabinet du procureur général est de style Régence, car on y trouve du Louis XIV et du Louis XV mélangés.

toutes les anciennes bibliothèques, ornées de fleurs roses et de feuilles vertes. Au-dessus, des peintures nous montrent, entre les deux fenêtres, *la Peinture*, puis vers la droite, *la Géographie, la Prudence, la Justice, la Musique, la Force, la Tempérance*¹ et *la Cosmographie*. C'est une des rares salles dépourvues de cheminée.

A côté, l'ancien cabinet des princes [30], orné de lambris Louis XV vert et or, et d'une cheminée en marbre de Saint-Remy, dont la taque de foyer, datée 1767, porte les armes du prince Nicolas-Charles d'Oultremont ; trois dessus de portes, peints par Delcloche, dont un signé, représentent des jeux d'enfants. Cette salle semble avoir échappé à l'écroulement de la tour, car son style rappelle celui des grands salons. Actuellement, amputée d'un tiers de sa surface, elle donne accès à l'ancien « cabinet à l'angloise » [31] des princes (lieux d'aisances), datant lui aussi de cette époque, orné d'une niche recouverte récemment de pavés de Delft. Il est fermé par une belle porte Louis XV.

La bibliothèque du Barreau [32] comprend toute l'aile nord de la seconde cour, jadis occupée par le secrétaire, le valet de chambre ordinaire, l'aumônier et le chapelain du prince. C'est la seule aile du palais dont l'extérieur n'ait pas subi de restauration au siècle dernier, et qui nous montre comment on avait transformé, au 18^e siècle, la bâtisse gothique, en supprimant les lucarnes et les gables pour construire une corniche unique, en abaissant le seuil des fenêtres, ornées désormais d'un appui en fer forgé

¹ Pour les attributs des vertus cardinales, que nous rencontrons ici pour la troisième fois, voir la chancellerie du Conseil privé et la salle du Conseil ordinaire, respectivement pages 6 et 9.

Cabinet du
secrétaire
du procureur
du roi [30]

[31]

Bibliothèque
du Barreau
[32]

et en supprimant les meneaux de pierre pour augmenter la clarté de ces salles.

Seconde cour
[33]

La **seconde cour** [33], plus intime que la précédente, était réservée exclusivement à l'usage du prince. De nombreux blasons du cardinal de la Marck figurent sur trois côtés de cette cour. Un jardin français la décore, entourant un jet d'eau et un bassin dont la grilles s'appuie sur des pots-à-feu de style Louis XVI, établis par Velbrück et semblables à ceux du château de Hex (Limbourg) construit par ce prince. Seules, l'aile nord et l'aile sud comportent une galerie du 16^e siècle dont les colonnes, plus basses et plus simples que celles de la première cour, s'harmonisent bien avec les grandes façades des deux autres côtés de la cour¹.

[34]

L'aile nord, déjà décrite, sépare le jardin de la rue du Palais. Celle de l'est [34], occupée par le Tribunal de commerce et le Conseil de guerre, contenait jadis les cuisines, boulangerie, pâtisserie, buanderie du palais ainsi que le logement du personnel et des pages. L'intérieur est modernisé. Remarquer cependant un beau linteau de grès [35], gothique, provenant du portail sud du cloître oriental de la cathédrale Saint-Lambert. L'aile sud [36], semblable à celle qui lui fait face, mais rétablie en gothique, ne comportait jadis que la colonnade, surmontée d'une grande salle

[35]

[36]

¹ Ces deux galeries contiennent un grand nombre de pierres tombales provenant des églises liégeoises Saint-Thomas, Saint-André, Saint-Martin-en-Ile, Saint-Pholien, Sainte-Claire et des Augustins (actuellement du Saint-Sacrement). Elles rappellent les noms des Planchar, Méan, de la Bawette, Latour, delle Xhure, Boesmans, Noville, Cortenbach, Hodeige, Paludanus, Clercx, Fabricius, Xhénemont, Giltea, Berlo, Five, tous bourgeois de Liège, échevins, prêtres et autres notables.

où se déroulèrent les grandes réceptions aux 16^e et 17^e siècles. Cette salle, convertie en appartements au 18^e siècle, fut annexée au bâtiment construit au siècle dernier, à l'emplacement des maisons de la rue Sainte-Ursule, accolées à la galerie.

Rejoindre la première cour par le couloir [37] où se trouvent l'escalier et l'ancienne salle de bains [38], actuellement bureau du conservateur du palais.

[37]

[38]

[39]

Un porche [39] conduit rue du Palais, où l'on a une curieuse vue sur le côté nord. A droite, la partie gothique, conservée intacte, sauf les lucarnes enlevées au 18^e siècle. A gauche, les appartements princiers sont accusés par les grandes fenêtres à croisillons, du 18^e siècle, percées dans un mur où subsistent des traces de décoration gothique. Ce coup d'œil nous fait concevoir l'aspect que présentaient certaines parties du palais, du temps des derniers princes qui, s'ils en avaient eu les moyens financiers, l'auraient remplacé par un palais moderne, comme le firent tant d'autres souverains¹.

¹ Derrière, le grand hôtel occupé par le **Tribunal de police** est un édifice à trois ailes en briques, construit à la fin du 17^e siècle ; les fenêtres sont encadrées de pierre calcaire. C'était, depuis la fin du 13^e siècle, le couvent des **chevaliers de l'ordre teutonique**, à la fois religieux et militaire. Ils y habitaient sous les ordres d'un commandeur ; par après, résidence du curé des églises Saint-André et Saint-Gandulphe, également profès de l'ordre. Ce couvent relevait de la grande commanderie des Vieux-Joncs, à Rijckhoven.

Les jardins en terrasses se terminent par un mur portant le blason du commandeur baron de Wassenaer. Derrière la commanderie, une tourelle en grès houiller, percée de meurtrières, semble remonter au 13^e ou au 14^e siècle ; son utilité pratique disparut par après. Son toit octogonal couvert

[40]

Longer le palais, vers l'est, jusqu'à la grille [40] clôturant la troisième cour.

Troisième
cour

Actuellement défigurée, elle consistait jadis en un jardin privé des princes, clôturé par un haut mur et par l'église paroissiale Saint-André (Bourse actuelle), appartenant jadis aux religieux, chevaliers de l'ordre teutonique. Cette église, rebâtie à la fin du 18^e siècle, en style Louis XVI, est visible de cette cour qui fut animée, sous certains princes, par les animaux exotiques de leur jardin zoologique. On y voyait aussi la glacière du palais, démolie en 1862. La façade du palais, en majeure partie ancienne, est une des mieux conservées de l'édifice.

Traverser à nouveau la première cour et se rendre place Saint-Lambert.

d'ardoises est visible de la rue du Palais. La commanderie fut supprimée en 1796 et l'intérieur, ravagé au siècle dernier par une multitude de locataires, ne contient plus le moindre élément intéressant.

LE PALAIS PROVINCIAL

Histoire

Jusqu'au milieu du 18^e siècle, l'aile ouest de la première cour du palais des princes ne consistait qu'en une galerie avec colonnade, surmontée d'un seul étage partagé en salles dans lesquelles les échevins de Liège rendaient la justice¹. A côté s'élevaient la prison de l'official, les écuries et la colline sur laquelle se dressait la collégiale Saint-Pierre².

En 1738, les trois États, c'est-à-dire l'État primaire (Chapitre cathédral), l'État noble et le Tiers-État (bourgmestres des bonnes villes du pays de Liège) **décidèrent d'édifier un bâtiment, pour y tenir leurs assemblées**, à l'emplacement occupé par les locaux de l'Officialité³. Les plans furent dessinés par l'architecte Jean Anneessens, qui prolongea la façade de la place Saint-Lambert, à gauche du porche et construisit un très bel hôtel, décoré dans les années qui suivirent, par les meilleurs artistes liégeois. Il établit au rez-de-chaussée⁴ les sous-greffes des trois États, au premier l'État noble et l'Officialité, au second l'État-Tiers et la grande salle de réunion des trois États.

Après l'annexion du pays de Liège à la France, ces locaux servirent à la Cour d'appel jusqu'à ce qu'en 1845 un incendie vint anéantir l'ancien couvent des

¹ Au nombre de 14, ils jugeaient en 1^{re} instance pour la ville de Liège et, en appel, pour les affaires civiles du pays de Liège. Ils étaient nommés par le prince et leurs fonctions n'avaient rien de commun avec celles de nos échevins actuels.

² Actuellement, le square Notger occupe la place de cette colline.

³ Actuellement, aile sud-ouest du palais provincial.

⁴ Par rapport à la place Saint-Lambert.

Bons-Enfants qui servait de local au **Gouvernement provincial** ; celui-ci décida alors de **construire un nouveau palais** contre le palais de Justice et **confia la direction de cette construction, en 1849, à l'architecte Charles Delsaux**, âgé de 26 ans. Celui-ci, très moderne pour l'époque, dédaignait le style classique et n'appréciait que le gothique. Il détruisit hélas la majorité des salons Louis XV des anciens États, puis édifia le grand palais néo-gothique pour y loger le gouverneur, le Conseil provincial et l'administration de la province.

Enfin, on créa la place Notger en reculant les degrés de Saint-Pierre pour donner un bel avant-plan au nouveau palais, dont la décoration ne fut achevée qu'à la fin du siècle dernier.

DESCRIPTION¹

Prendre à gauche et se rendre place Notger où se dresse la grande et imposante façade néo-gothique édifiée par Delsaux, vers 1850, dans le style du palais d'Érard de la Marck. Elle fut ornée, à la fin du siècle dernier, de 42 statues de Liégeois célèbres, des blasons des anciennes villes de la principauté et des 32 bons métiers de la cité de Liège, et de 19 bas-reliefs rappelant des événements marquants de l'histoire liégeoise².

¹ Le palais provincial, sauf les appartements du gouverneur, est visible avec autorisation à demander, par écrit, au gouverneur de la province de Liège.

² On en trouvera le détail, dans J. S. RENIER, *Inventaire des des objets d'art de Liège*, p. 129 à 133 et dans S. MASY, *Le Palais de Liège*, p. 21 à 43.

Pénétrer dans le hall d'entrée [41] néo-gothique, qui a des proportions imposantes et harmonieuses. On remarque deux peintures de Barthélemy Vieillevoye datées de 1850 et 1848, rappelant les deux princes-évêques qui réédifièrent le palais : à droite, Notger et à gauche, Érard de la Marck. Ces œuvres marquent un souci de représenter de riches étoffes de soie aux multiples reflets.

Emprunter l'un des deux escaliers pour arriver dans la salle des pas perdus [42], où Émile Delpérée peignit de grandes scènes historiques vers 1890 : au nord, le prince-évêque Adolphe de la Marck, obligé d'accorder aux Liégeois la Paix de Fexhe (1316) par laquelle les États étaient créés ; au sud, la restitution du Perron en 1477, après qu'il eut été enlevé par les Bourguignons.

Au-dessus des portes, le même artiste représenta : *Charlemagne dicte les capitulaires* — Charlemagne visite les écoles — artistes mosans, dont Renier de Huy, auteur des fonts de Saint-Barthélemy — *Érard de la Marck et Arnold van Mulcken discutent le plan du palais* — artistes mosans de la Renaissance : Suavius, Richelle, etc. — *Gérard de Groesbeek dicte la « Réformation » du code pénal* — artistes mosans des 17^e et 18^e siècles : Douffet, Carlier, Del Cour et Grétry.

A droite, on a accès à la **salle dite des gardes** [43], édifiée par Delsaux et décorée par Carpay en 1866.

A côté, la grande **salle dite Louis XV** [44], datant de la même époque, fut décorée par Jules Helbig, de peintures et de sculptures provenant de l'ancien tribunal des échevins. Au plafond, *des Furies et des Discordes vaincues par la Justice*, peintes à la fin du 17^e siècle, probablement par Théodore van der Schuur. Au mur, une grande toile de cet artiste hollandais : *la Justice et des Vertus* (1686). A ses côtés,

[41]

[42]

Salle dite des gardes [43]

Salle dite Louis XV [44]

deux têtes d'empereurs romains, supportées par de jolis *putti* (enfants), semblent de l'école de Jean Del Cour. Toutes ces œuvres datent de la fin du 17^e siècle.

Sur l'autre mur, par contre, Helbig plaça des toiles de Jean-Georges-Christian Coclers, datant de 1750 environ et provenant des salons de l'État-Tiers : *Vertumne et Pomone, des bouquets de fleurs, des chiens alléchés par du gibier et des enfants jouant sur une fontaine*. Ces toiles ont un riche coloris qui contraste avec celui du peintre qui les « agrandit » au siècle dernier. Carpay peignit, dans la gorge du plafond, des *putti* symbolisant *les Arts, les Sciences et l'Agriculture*. Une très grande table, de style rocaille, ornée d'acajou et d'appliques en laiton, occupe le centre de la salle. Elle servait jadis aux membres du Conseil ordinaire.

Salle
du Conseil
provincial [45]

A côté, la salle du Conseil provincial [45], néo-gothique polychrome, porte, en sa voûte, les blasons de nombreux princes-évêques, alternant avec ceux des cantons judiciaires de la province. Entre deux fenêtres, une double tribune, en chêne sculpté, baroque, portée par des atlantes et des enfants. Elle provient de l'atelier de Del Cour, qui travailla au palais pour le prince Maximilien-Henri de Bavière et pour les échevins; elle est surmontée de *putti* soutenant le blason d'un prince-évêque de la famille de Bavière, la crosse, l'épée et la couronne devant un grand manteau doublé d'hermine, de prince du Saint-Empire, relevé par deux anges dans la manière de Del Cour. Cette double tribune provient de la salle des échevins et le fond décorait probablement le trône édifié par Jean-Théodore ou Joseph-Clément de Bavière.

Salle
de la Députa-
tion perma-
nente [46]

Cette salle [46] est ornée de grandes tapisseries. Les deux plus intéressantes furent commandées, en 1750, par l'État-Tiers à David Leyniers de Bru-

xelles, pour décorer la chambre et l'antichambre de cet État. La plus grande (3,50 m × 6 m) représente *Télémaque sauvant la vie d'Antiope désarçonnée au cours d'une chasse au sanglier*. L'autre nous dépeint comment Neptune, à la demande d'Aphrodite (Vénus), ordonna à Éole, dieu des vents, de détourner le bateau de Télémaque de son but, Ithaque, et de le mener au port des Salentins.

Deux très belles tapisseries furent tissées, il y a une dizaine d'années, chez Chaudoir à Bruxelles, pour compléter cet ensemble. Elles représentent les entrevues de Télémaque et de Calypso. Le plafond, peint par Carpay en 1881, est recouvert de nuages qui s'entr'ouvrent pour laisser voir les dieux de l'Olympe trônant dans le ciel. C'est ici que, jadis, siégeaient les échevins.

Ce cabinet [47], de style Empire, assez simple, conserve trois peintures du milieu du 18^e siècle : *enfants se livrant à divers jeux*; un beau portrait de Louis-François Thomassin, fonctionnaire qui rédigea un *Mémoire statistique du département de l'Ourthe*, indispensable pour l'étude du régime français à Liège; enfin, *la Renommée et la Paix, deux hauts-reliefs en bois, sortis de l'atelier de Del Cour et provenant de la salle des échevins*.

Cabinet du
greffier pro-
vincial [47]

Descendre dans le hall d'entrée et s'engager dans le couloir [48] du palais du gouverneur.

[48]

DESCRIPTION DES APPARTEMENTS DU GOUVERNEUR

Dans le couloir, quatre vues du Vieux-Liège, par Évariste Carpentier (1845-1922).

[49] Au fond, l'escalier des États [49], élevé sur une vaste échelle et décoré d'une belle grille Louis XV, forgée en 1751 par Jean-François Ermel. Le palier donne accès à six portes surmontées d'attiques, peintes par Jacques Folville, dans le style de Coclers (1957). Au centre, un beau portrait en pied, de Charles-Nicolas d'Oultremont, prince-évêque de Liège (1763-1771). Il est signé Félix Rhenasteine et provient de Wégimont¹. Les tons bleus de sa *cappa magna* tranchent sur le blanc de la cage d'escalier. La voûte de celle-ci fut ornée, au 19^e siècle, de grisailles en trompe-l'œil, assez jolies, dans le style de l'ensemble.

Premier
salon
[50]

Entièrement recouvert de lambris Louis XV, en chêne, il servait de greffe à l'État noble [50] : c'est la raison pour laquelle des armoires le garnissent de toutes parts. Sur la porte, une peinture : *Samson et Dalila*. Les salons suivants servent aux réceptions du gouverneur.

Salon vert
[51]

Ancienne antichambre de l'État noble [51] ; de très belles portes Louis XV, blanc et or, surmontées de bouquets de fleurs, peints en 1750 par Jean-Georges-Christian Coclers (deux sont signés et datés), séparent de grands panneaux tendus de tapisseries d'Audenarde représentant des arbres, des paons et d'autres oiseaux. Dans la gorge du plafond, on remarque, au-dessus des fenêtres : *saint Monulphe prédit la création de Liège* (scène légendaire du 6^e siècle) puis, *le bourgmestre Raes de Heers haranguant la foule* (vers 1463), *la fuite du prince-évêque de Méan* (1794) et *la joyeuse entrée de Ferdinand de Bavière* (1612).

¹ Le blason qui le surmonte est moderne et inexact. Il doit être : coupé de gueules et de sable, au lion d'argent, couronné et lampassé d'or, brochant sur le tout.

Ces compositions sont l'œuvre de Joseph Carpay (vers 1860).

Ancienne chambre de réunion de l'État noble [52]. Son nom provient de ce que quatre scènes de la vie d'Achille sont représentées en splendides tapisseries commandées, vers 1750, par l'État noble, aux frères Van der Borgh de Bruxelles. Successivement : *Thétis revêtant Achille des armes forgées par Hephaistos (Vulcain)* ; *Athena (Minerve) apaisant la colère d'Achille contre Agamemnon* ; *combat singulier de Ménélas et Pâris sauvé miraculeusement par Aphrodite (Vénus)* ; enfin *Thétis essuyant les larmes d'Achille*. Aux angles du plafond, de gauche à droite en partant des fenêtres : *l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Europe*.

Salon
d'Achille [52]

Ces salons [53] édifiés par Delsaux, n'ont rien de remarquable, sauf de belles portes Louis XV, peintes récemment en blanc et or, comme celles des salons précédents. Le quatrième conserve un beau pastel de 1786 qui nous rend les traits de César-Constantin de Hoensbroeck, prince-évêque de Liège (1784-1792), qui prit la fuite lors de la Révolution liégeoise de 1789. A côté, deux jolis tableaux attribués à Paul-Joseph Delcloche.

Quatrième
et cinquième
salons [53]

Dans le cinquième, décoré par Carpay, on voit deux beaux dessus de portes composés de gros bouquets de fleurs, signés Jean-Georges-Christian Coclers. Au centre, un grand lustre en cristal du 18^e siècle, à la manière de ceux de Murano (Venise).

La grande salle à manger [54] est une œuvre du 19^e siècle, en style Louis XV, dépourvue de la grâce et de la légèreté qui font le charme des salons voisins.

[54]

Les motifs décoratifs sont en plâtre doré.

Il est occupé par les appartements privés du gouverneur. Deux salons [55] ont conservé de belles

Premier
étage [55]

portes Louis XV ; le plus grand des deux contient une tapisserie de la série de la vie d'Achille : *Thétis plongeant Achille dans les eaux du Styx pour le rendre invulnérable*. On y voit l'ancien retable de l'autel du Conseil ordinaire (Voir au bas de la page 9).

RICHARD FORGEUR.

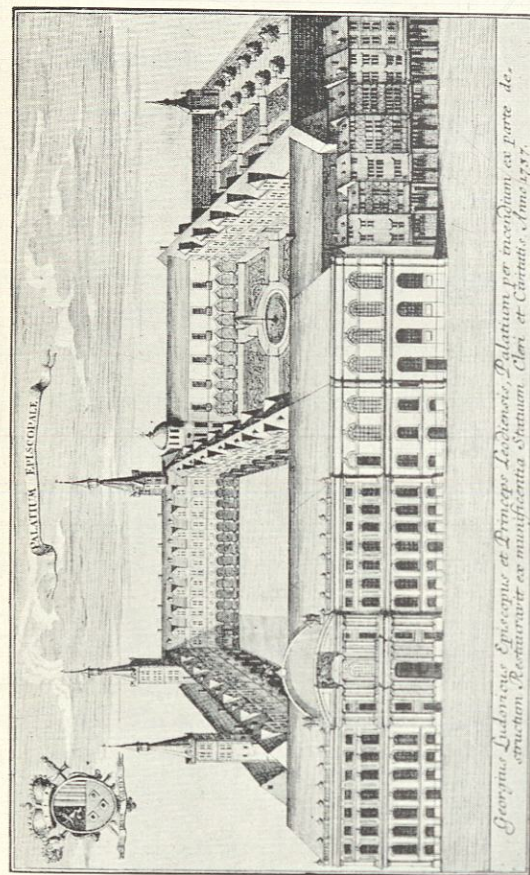


Seconde cour
(Cliché de l'Office du Tourisme de la Ville de Liège)

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE :

- Collon-Gevaert S., *Le palais des princes-évêques à Liège et la Renaissance française* dans Bull. Soc. Art et Histoire, t. 39 (1955), p. 53-83.
- Dandoy A., Dewez L., et Gilbert O., *Liège Centre d'Art*, p. 223 à 244, Liège, Thone, 1947.
- Gobert Th., *Le palais de Liège*, Liège, 1896, 339 pp.
- Gobert Th., *Liège à travers les âges*, t. 4, p. 390 à 452, Liège, 1926.
- Philippe J., *L'ancien palais des princes de Liège*, 33 planches et 2 plans, Liège, 1949.
- Renier J. S., *Inventaire des objets d'art... de Liège*, p. 115-151, Liège, 1893.
- Van de Casteele D., *Notes sur la Maison des États de l'ancien pays de Liège* dans Bull. Institut archéol. liégeois, t. 14 (1879) p. 351-419.
- [Van de Casteele D.], *Inventaire des meubles et effets délaissés par François-Charles de Velbrück*, Liège, 1905, 44 pp.

Visites du palais pour dresser l'état des lieux, en 1764 et en 1784, aux Archives de l'État à Liège : Fonds Chambre des comptes, n° 223.



LE PALAIS EN 1738
(Gravure d'après le dessin de Remacle le Loup).

Plan fourni par l'Administration des Bâtiments de l'État.
Afin d'en faciliter l'emploi, l'échelle a été ramenée à 1/1000^e
au lieu de 1/500^e, échelle habituelle.

L'indication de la chronologie des travaux est due à l'auteur.

N-B. Les cloisons intérieures du premier étage des ailes nord
et est de la première cour remontent au moins au 18^e siècle, mais
l'appareil des murs est invisible. Il n'est pas impossible que ces
cloisons soient plus anciennes.

